

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises . . . . .	15 francs
	Etranger.. . . .	20 —

2.119 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 13 Avril, à 20 h. 30

1<sup>o</sup> Vote pour l'admission de :

M. Berthet (Gérard), rue Bourgehanin, Millery (Rhône), *Ornithologie*, parrains MM. le D<sup>r</sup> Bonnamour et Guillemoz. — M. Garioud (L.), 2, place Raspail, Lyon, parrains MM. Pouchet et Cariffa. — M. Mazenot (Georges), professeur au Lycée Ampère, 21, rue Childebert, Lyon. *Géologie*, parrains MM. F. Roman et Viret. — M. Pierre (Louis), directeur d'École honoraire, Collège de Castelnaudary (Aude), parrains MM. les D<sup>rs</sup> Riel et Bonnamour. — M. Berrier (François), président de l'Amicale des Botanistes de Bourgoin, chemin de Charges, Bourgoin (Isère). — M. Janin (A.), secrétaire de l'Amicale des Botanistes de Bourgoin, 60, rue Pontcottier, Bourgoin (Isère). — M. Sohier (Louis), receveur de l'Enregistrement, route de Lyon, Bourgoin (Isère). — M. Thibaut, inspecteur des Eaux et Forêts, rue D<sup>r</sup>-Pollosson, Bourgoin (Isère), parrains MM. Marque, Perra et Josserand. — M. Mouchot (Eugène), bibliothécaire de la Société Mycologique de France, 2, rue Galliéni, Malakoff (Seine), *Mycologie*, parrains MM. Maublanc et Riel. — M. Lagarrigue (Joseph), agent d'assurances, 25, boulevard Laromiguière, Rodez (Aveyron), *Entomologie générale*. — M. Zilahi-Sebess (Géza), premier assistant à l'Université, Baross Gabor u. 2, Szeged (Hongrie), *Diptera nematocera sp. Heleidae et Chironomidae*. — M. Divoire (P.), naturaliste, Mondicourt (Pas-de-Calais). —

## LIVRES NOUVEAUX<sup>1</sup>

E. SEGUY, *Code universel des couleurs*, Paul Lechevalier, Paris, 1936.

Tout naturaliste qui, au cours d'une description, a eu à définir *exactement* une teinte, connaît les difficultés de cette opération. De plus, une fois le terme adéquat trouvé, on se heurte à cette autre objection que les mêmes mots ne sont pas pris dans le même sens par chacun. Que l'on essaie plutôt de demander à plusieurs personnes de montrer un morceau de papier correspondant à leur conception du mot « beige », par exemple. De nation à nation, c'est bien pis : le « crème » des Français n'est pas du tout le « cream » des Anglais et, personnellement, ce n'est qu'après bien des années d'usage que nous avons compris ce qu'était le « oliv » de RICKEN, lequel est bien différent de notre « vert-olive », etc.

Pour supprimer cet inconvénient, SEGUY vient de confectionner un Code des Couleurs bâti sur le même principe que ses devanciers bien connus, mais malheureusement épuisés.

Une série de rectangles colorés, portant chacun un numéro d'ordre (ce qui évite les désignations subjectives), fournit une gamme de 720 nuances différentes. La constitution d'une telle série est pleine de difficultés techniques et le résultat obtenu, fort honorable, mérite d'être apprécié à sa valeur.

Nous dirons simplement — en nous plaçant, bien entendu, au seul point de vue du naturaliste et, singulièrement, du mycologue — qu'il y a trop de couleurs vives et propres, et qu'à côté de ces fanfares de bleus, de verts, de rouges, un plus grand nombre de teintes sales (beigeasse, cendré, fuscéscent, etc.), aurait été souhaitable.

M. JOSSERAND.



Dr LOUIS ROULE, *les Poissons et le Monde vivant des eaux. Etudes ichtyologiques et philosophiques*, tome IX ; — *la Culture des Eaux et l'Economie aquicole*. Un volume in-8°, avec 16 planches en trichromie et 43 dessins. Paris, lib. Delagrave, 15, rue Soufflot.

Ce IX<sup>e</sup> volume du Dr ROULE est le complément logique de ceux qui le précèdent et que nous avons ici-même analysés en leur temps. Après avoir étudié les Poissons dans leurs formes, leur vie, leurs migrations, leurs métamorphoses, après avoir envisagé la multiplicité des espèces qui occupent le littoral, la haute mer, l'abîme des grands fonds marins et les eaux douces, il convenait de les envisager par rapport à nous et de rechercher comment les employer à notre satisfaction, comment mettre en valeur à notre profit le monde vivant qui peuple les fleuves, les lacs et les mers.

C'est donc un véritable traité d'aquiculture, comparable à un traité d'agriculture, comprenant tout ce qui a trait, non plus à l'exploitation de la terre, mais à l'exploitation du monde des eaux. Après des données sur la zootechnie aquicole, il étudie toutes les formes de pisciculture : piscicultures intégrales, dont le type est l'élevage de la truite que l'on suit depuis la fécondation elle-même ; piscicultures assistées, comme l'élevage de la carpe où l'on est arrivé à l'amélioration de ce poisson par la sélection et le choix des carpes

<sup>1</sup> Les volumes d'histoire naturelle : botanique, entomologie, géologie, anthropologie envoyés au Siège de la Société Linnéenne, 33, rue Bossuet, Lyon, seront signalés comme envois à la Bibliothèque et feront l'objet d'une analyse originale dans la rubrique de *Livres nouveaux*.

« bonnes pondeuses » ; piscicultures surveillées, comme le ramassage des anguilles ou des muges au moment de leurs passages.

Après la revue des principaux engins de pêche, sont envisagées les questions multiples concernant les pêches, leur état présent, leurs crises accidentelles, leurs possibilités d'amélioration.

Ce livre intéressera donc aussi bien le naturaliste qui y trouvera des données générales sur la biologie des poissons, le pêcheur qui apprendra à mieux connaître la vie même des animaux qu'il cherche à capturer, l'industriel qui y puisera des notions très importantes sur tous les grands procédés de pêche ou de pisciculture du poisson d'eau douce, du poisson de mer ou du poisson d'ornement. Comme pour l'agriculture, on ne doit en effet jamais oublier que pour mener à bien toute entreprise industrielle, il importe tout d'abord de connaître la biologie des êtres que l'on exploite.

Dr S. BONNAMOUR.

## BIBLIOGRAPHIE

### Mycologie.

Rolf SINGER, Das System des Agaricales, *Ann. Mycologici*, 1936, fasc. 4-5, p. 286-378.

L'extraordinaire développement des études mycologiques au cours de l'après-guerre a valu aux systématiciens de vivre pendant ces vingt années, en état de bouleversement chronique. Non seulement des genres nouveaux éclosent chaque semaine, mais les systèmes généraux, qui autrefois duraient une génération, se succèdent tous les deux ou trois ans. SINGER vient à son tour en proposer un nouveau qui embrasse tous les Agarics (*lato sensu*) et les Bolets.

Après une revue des systèmes antérieurs, l'A. expose le sien. Il s'est efforcé de lui donner un fondement phylogénique, d'y grouper les genres suivant leur filiation. C'est la seule méthode admissible, mais elle fait nécessairement la plus large part à l'hypothèse et même à l'arbitraire. Ceci, d'ailleurs, ne nous paraît point un mal, car nous ne partageons pas toutes les sévérités de notre savant collègue GILBERT à l'égard de l'hypothèse (cf. sa *Mycologie descriptive*) qui a incontestablement un rôle bienfaisant dans l'avancement de la science, à condition, bien entendu, d'être contenue dans de certaines limites et à condition, surtout, qu'on ne perde pas de vue un instant la distinction entre ce qui est supposé et ce qui est établi.

Nous regrettons, dans cette courte analyse, de ne pouvoir ni exposer les vues générales de l'A. (en particulier, il étudie longuement la question si intéressante des rapports de filiation entre les Gastéromycètes et les Agarics), ni discuter chacun des genres admis. L'A. en accueille 126, ce qui est beaucoup, mais ne semble pas excessif. Il est même probable que quelques-uns devront être ajoutés d'ici peu pour des espèces « dépayées » dans les genres actuels, par exemple pour *Lepiota echinata* que l'A. range dans les *Cystoderma* où il est sûrement moins mal placé que partout ailleurs, mais dont il rompt pourtant l'homogénéité ; par exemple encore pour *Collybia nitellina* que l'A. classe dans les *Rhodopaxillus*, ce qui nous paraît insoutenable ; cette espèce est trop loin du groupe *nudus*, *saevus*, etc., pour pouvoir y être rattachée. L'A. n'a d'ailleurs créé qu'un seul genre nouveau dans ce travail et, s'il arrive au chiffre de 126, c'est parce qu'il a repris pas mal de genres anciens tombés en désuétude et aussi parce qu'il a réuni ici un grand nombre de